



**Syndicat National de la DGFIP-FORCE
OUVRIERE**

Section de la Haute Loire
17, rue des moulins – BP351
43012 LE PUY EN VELAY CEDEX
fo.ddfip@dgfip.finances.gouv.fr
Site local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/>

Déclaration liminaire
CTL du 16 juin 2017

Madame la Présidente,

En ouverture de ce CTL, **FO-DGFIP** constate que les points à l'ordre du jour sont seulement soumis aux représentants des personnels pour « information » et non pour « avis ». Il s'agit là d'une attitude récurrente qui démontre le peu d'intérêt que l'Administration porte au dialogue social.

Serions-nous en marche vers un autre mode de gestion?

Par ailleurs, **FO-DGFIP** vous rappelle que ces deux dernières années, les services financiers de Bercy ont subi 60 % des suppressions d'effectifs au sein de la Fonction Publique de l'État et que depuis 15 ans plus de 30 000 emplois ont disparu, alors que, dans le même temps, le périmètre des missions s'est élargi.

Dans un tel contexte, les services sont exsangues pour ne pas dire à l'os, et désormais un mauvais climat s'est installé dans les services en lien avec des conditions de travail dégradées, la pénurie d'effectifs et des restructurations et réorganisations incessantes.

Si notre Fédération a pris acte des déclarations du nouveau Ministre des Comptes Public, faisant état de sa volonté d'ouvrir un débat sur ce qu'« *on attend du service public* », il n'a pris aucun engagement sur l'emploi, à ce stade.

Pour **FO**, à moins de continuer de se cantonner à une politique strictement budgétaire de l'emploi public, il ne serait pas cohérent d'envisager de nouvelles suppressions d'emplois dans le budget 2018, dans le seul but de mettre en oeuvre l'engagement Présidentiel de 120 000 suppressions d'agents publics.

FO-DGFIP réitère aujourd'hui, dans cette instance locale du CTL son exigence d'arrêt des suppressions d'emplois et de restructurations, et son exigence de comblement de toutes les vacances d'emplois.

En effet, il est plus que temps de reconnaître la relation de cause à effet entre l'élévation des risques psychosociaux et les suppressions d'emplois car ce lien désormais n'échappe plus à personne, sauf à notre Directeur Général...

Les risques psychosociaux représentent 30 % de l'ensemble des situations d'exposition avec une prééminence de l'exposition aux exigences de travail et notamment à la quantité de travail, preuve évidente de l'inadéquation entre la charge de travail et les ressources humaines disponibles.

Concernant le plan d'action mis en place depuis bientôt 7 ans sur les conditions de vie au travail, il est arrivé aux limites d'un exercice, au fil du temps, de plus en plus convenu.

En effet pour **FO-DGFIP**, les espaces de dialogue, le Tableau de Veille Social, la médiation sociale, les DUERP, PAP, ne sont au mieux que des dispositifs constatant

l'inexorable montée en charge des risques psychosociaux à la DGFIP. Ils n'apportent aucune réponse permettant d'améliorer les conditions de vie des agents.

Sur les questions présentées aujourd'hui et notamment la création de la DIE (Direction de l'Immobilier de l'Etat), **FO-DGFIP** considère qu'avec sa création, la DGFIP va se priver d'évaluateurs expérimentés, professionnels de terrain ayant la connaissance du marché local. Les collectivités locales seront privées d'un service précieux de proximité et les services déconcentrés de la DGFIP ne seront en rien consolidés en matière de politique immobilière et missions domaniales.

Cette réorganisation a également un impact humain non négligeable au plan local puisque 1 emploi d'évaluateur cadre A est transféré dans le département de la Loire et la cadre B est réaffecté sur un poste de Direction.

Quant au point concernant l'expérimentation des caisses sans numéraires, la DGFIP se gargarise du bilan positif des expérimentations menées au plan national et décide même de les pérenniser et d'étendre ce dispositif à d'autres centres des finances publiques. Les remontées mitigées, voire négatives, émanant de la population âgée et/ou rurale, des interdits bancaires, des bénéficiaires d'aide ainsi que le ressenti lui aussi mitigé des régisseurs de recette ou d'avances en milieu rural n'ont pas ébranlé les certitudes de notre Directeur Général.

Pour **FO-DGFIP**, vouloir éradiquer le numéraire à nos guichets est un véritable déni de service public : nous vous demandons donc un arrêt de l'expérimentation en cours à BAS EN BASSET et non pas une poursuite de celle-ci comme le préconise la DGFIP.

FO-DGFIP vous pose une question cruciale Madame la Présidente : un service public qui n'assure plus un certain nombre de missions est-il encore un service public ?

Votre réponse sera bien évidemment un indice pour les restructurations que vous envisagez de nous présenter prochainement.